

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

Château de Ségure
65240 ARREAU

N° 2017-161

Envoyé en préfecture le 09/01/2018

Reçu en préfecture le 09/01/2018

Affiché le

ID : 065-246500573-20171220-2017_161-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 décembre 2017

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-sept, le 20 décembre, à 17H00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Présents votants (51) : VIDAL Thierry, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, FAUGERE Brnard, GALAUP Dominique, FERRAS Marie-Christine, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, GAY Eric, LACAZE Noël, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Laurent, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel

Présents non votant (5) : DILHET Sylvie, DUPOUY Marie-France, CASTET Bertrand, SERMET André, MILLET Michel

Titulaires absents (10) : PUCEL Matthieu, CHATILLON Frédéric, CARROT Jean-Michel, BRUN Jean, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, BALAGNA Patrice, ROCHER Jacques, ROBIN Isabelle, FOURCADE Dominique

Procurations (3) : Jean-Claude TREY à Thierry VIDAL
Maryse DELCASSO à Nadine DESMARAIS
Pierre FORGUE à Jean-Henri MIR

Monsieur Olivier CARTAN a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Par délibération du 4 janvier 2017, le conseil communautaire a approuvé le principe de restituer aux 9 communes membres de l'ex Communauté de Communes des Véziaux d'Aure le produit de la trésorerie de son fonds de roulement qui sera arrêté lorsque toutes les recettes et dépenses seront comptabilisées.

BUDGET PRINCIPAL

RECETTES	
120 797,43	Encaisse trésorerie au 1er janvier 2017
142 462,40	Titres en attente de recouvrement au 1er janvier 2017
3 213,42	TAD
8 828,78	Remboursement charges sécu
3 506,87	FCTVA 2016

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération	54
Dont 3 procurations	
Votes pour : 54	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	13 décembre 2017

OBJET : Trésorerie des Véziaux

947,43	Taxe de séjour
130,36	Régularisation OM Josette Viguerie
279 886,69	TOTAL RECETTES
DEPENSES	
91,71	Redevance SIAGG 2016
639,07	Démontage déco Noël
0,00	Emprunt hangar
23 527,50	Plan paysage
2 881,96	Régularisations personnel : assurances, FNC, RAFP (années antérieures)
1 377,80	Réparation tractopelle
4 746,84	Titres non recouverts au 30/11/2017 (vérifié avec la trésorerie)
3 400,00	Part famille transport scolaire 2016 payée au CD65
36 664,88	TOTAL DEPENSES
243 221,81	Balance CC VA 2016

Les sommes seront mandatées sur le compte 678 « Autres charges exceptionnelles ».

BUDGET SPANC

Encaisse trésorerie au 1^{er} janvier 2017 : **6 520,57 €**

Les sommes seront mandatées sur le compte 678 « Autres charges exceptionnelles ».

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaires de bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Valide le montant de la restitution de la trésorerie des Véziaux aux communes membres de l'ex CC telle que présentée par Monsieur le Président ;
- Demande aux 9 communes de l'ancienne Communauté de Communes des Véziaux d'Aure de transmettre la clé de répartition approuvée par chacune des communes, à la CCAL ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,
Philippe CARRERE


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU